

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée que le **Règlement numéro 366-2021 décrétant une dépense et un emprunt de 275 000\$ pour l'acquisition d'une rétrocaveuse pour l'écocentre régional situé à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts**, adopté par le conseil des maires de la MRC des Laurentides lors de sa séance tenue en date du 18 février 2021, est **entré en vigueur le 12 mai 2021** suivant l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 mai 2021.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement susmentionné au bureau de la MRC des Laurentides sis au 1255, chemin des Lacs, à Saint-Faustin-Lac-Carré, ou au bureau de chacune des villes et municipalités locales faisant partie de la MRC des Laurentides.

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 12 mai 2021.



Isabelle Daoust, CPA, CGA  
Directrice générale adjointe et directrice des finances